

Chronique Roubaisienne

BUREAU: 39, Rue Flandre, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 124 — TELEPHONE

Un petit drame d'amour

Dans la matinée d'hier vendredi, vers onze heures, un petit drame s'est déroulé dans la Courbe Meudry, rue de France, 67.
Un jeune homme de 19 ans, Alexandre Loman, mécanicien, demeurant à Tourcoing, rue des Ecluses, Fort Vanoutrye, a été un coup de revolver sur une ouvrière doublaie, Féderine Vermeirstraeten, 23 ans, qui résidait à titre de maîtresse.
Celle dernière a été atteinte à l'épaule gauche. Elle a été transportée à l'hôpital de la Courbe Meudry, où elle a été admise à 11 heures.
Quant à l'auteur du crime, il a été arrêté peu après, à la Filature (célèbre et Basin boulevard d'Arpentieux, par les agents le maître Hicorin et le maître Desvaux.
Il sera conduit à Lille ce matin.

LE THEATRE A L'ŒIL

Les cartes portant les numéros 501 à 1000, délivrées par la mairie de Roubaix, sont valables pour assister gratuitement à la représentation de Mireille qui aura lieu demain dimanche, et celles portant les numéros 1001 à 1100 pour la représentation de Mignon, qui aura lieu le mercredi 3 janvier.

DONATION LAGACHE-DELLATTE

Demain dimanche, à 11 heures du matin, dans la salle des adjudications du bâtiment central de l'Hôtel-de-Ville aura lieu la remise des titres de rente aux bénéficiaires de la donation Lagache-Dellatte.

LA MAIN AU COLLET

Un nommé Alfred Ledevre, 32 ans, chiffonnier, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, a été arrêté pour avoir volé une certaine quantité de zinc appartenant à M. Narcisse Miquelotier, rue du Bois, à Lys-lez-Lannoy.
Ledevre a été déféré au Parquet.

UN NOYÉ QUI DE GAND

M. Jean-Dépierre Ledevre, patron du bateau « Le Notre », et M. Gabriel Desbœufs, 22 ans, employé au canal, ont été arrêtés pour avoir volé le cadavre d'un homme passant âgé d'une soixantaine d'années.

Dans les vêtements du noyé, M. Prodhomme, commissaire de police du 1^{er} arrondissement, a trouvé une carte d'électeur datant de 1907, délivrée par le maire de Mers à un sieur Louis Herblot né en 1838.
Le cadavre a été transporté à la Morgue. Il a été reconnu hier vendredi, par sa niece, chez qui il se trouvait rendu pour lui souhaiter une bonne année. C'est en retourant chez lui qu'il est tombé accidentellement dans le canal.

LE RUBAN VIOLET

Un de nos concitoyens, M. Loiseau, ingénieur-constructeur, Grande-Rue, à Roubaix, vient d'être nommé officier d'académie.

A LA GARE

M. Leclair, employé à la gare de Roubaix, est nommé à la gare de La Madeleine.

A L'HOSPITAL

En 1912 on a admis à l'hôpital de la Fraternité, 4.863 malades dont 2.033 hommes, 1.790 femmes et 1.047 enfants.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL »

Ce soir samedi, à 7 heures trois quarts, aura lieu le concours de chant par M. Agnus demain dimanche, il n'y aura pas de répétition.

OUVERTURE DES FOURNEAUX ECONOMIQUES

M. le Maire de Roubaix informe les intéressés que les Fourneaux Economiques situés rue Saint-Vincent, rue des Fossés, rue Fermanet, et rue de la République, seront ouverts à partir du 3 janvier. Il rappelle, en outre, à la population roubaisienne que les indigents assistés ou non par le Bureau de Bienfaisance, peuvent bénéficier des avantages de cet établissement en faisant la demande à la Mairie, rue Neuve 26 étage.

Les personnes charitables qui désirent acheter des bons de 50, 100, 200 centimes, pour les distribuer aux indigents, peuvent en procurer à la Mairie, rue Neuve, 26, tous les jours ouvrables, de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

L'ETAT CIVIL

En 1912 il y a eu 2271 naissances contre 2318 en 1911; 1222 mariages contre 1204 en 1911; 1850 décès contre 2033, 68 divorces contre 75 l'année précédente.

LE TIR REGIONAL

A l'occasion du nouvel An, le concours spécial de tir aura lieu au stand n° 1, le 3 janvier, à 9 heures du matin. Le tir sera ouvert de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

Eclairage électrique

La Société ROUBAISIEENNE DE DÉCLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ, Concessionnaire de la Ville de Roubaix, procède actuellement à l'établissement de son réseau d'éclairage électrique des Abonnés dans l'ordre de leur inscription, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses sections du Réseau.

ROUBAIX est la ville de France où l'éclairage coûte le moins cher.
S'adresser au Bureau provincial: 38, Grande-Rue, Roubaix.

Théâtres, Fêtes & Concerts

CERCLE POPULAIRE « LA PAIX »

Ce soir samedi et demain dimanche 3 janvier, deux grandes représentations: Les Deux Orphéens, drame à grand spectacle en 8 actes, de l'Éternel.

La Direction a fait la plus belle œuvre pour donner à l'interprétation du chef-d'œuvre de l'Éternel l'une des plus belles pièces du répertoire, avec une mise en scène soignée par M. Poulet, régisseur-général. Les costumes de la M. Bourgeois ont été merveilleusement peints par M. Bourgeois.

Prix des places: premières numérotées, 0,50; en location, 0,10; deuxième, 0,30; en location, 0,10.

OROIIX

DANS NOS ÉCOLES. — Depuis le mois de décembre dernier, M. Daquembert était nommé directeur de l'école de garçons (Centre), en remplacement de M. Rousseau parti à Lille. M. Daquembert ayant été pris de rétrograde, M. Lottin, directeur de l'école du Capreau de Wasquehal, a été nommé directeur de l'école de garçons (Centre) à Lille.

REVISION DES LISTES ÉLECTORALES. — Par arrêté de M. le Préfet, M. Georges Christien a été désigné délégué pour la révision des listes électorales pour 1913.

ANICALE KLEBER S. A. G. — Aujourd'hui, à 8 heures du soir, au siège de l'Anicale, la réunion de toute la Commission. On aura pour les importants dispositions à prendre pour les fêtes non réclamées et distribution des épreuves aux élèves de l'école des garçons rue Kleber. Les cartes d'invitation seront envoyées par la poste.

Demain dimanche, la soirée de jeux se fera à 10 heures et demie, dans la cour de l'école, sous la présidence de M. le Maire, par un comité de dames. Les cartes d'invitation seront envoyées par la poste.

Le 3 janvier, à 8 heures précises, dans la salle des adjudications du bâtiment central de l'Hôtel-de-Ville aura lieu la remise des titres de rente aux bénéficiaires de la donation Lagache-Dellatte.

Le rat de quel aime la parfumerie

Alors qu'il se trouvait sur le quai de la gare de la grande vitesse, jeudi soir, le garde de courses, Albert Desmaret, 19 ans, au service de M. Maxime Vandenberghe, 26, rue du Vieux-Marché-an-Pont-de-Croix, a vu un rat, quatre caissettes, contenant de la parfumerie s'étant absenté quelques instants, le jeune Desmaret quand il revint, constata avec satisfaction la disparition des quatre caissettes.
Sur plainte de M. Vandenberghe, à qui son garçon de courses alla compiler sa mésaventure, une enquête a été ouverte.

Sucre Delerue

EST CELUI QUI SUCRE LE PLUS FORT

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

PASSAGE DE SOUVERAINS
Le roi de Norvège, Haakon VII, accompagné de la reine Maud et du petit prince Olaf héritier présomptif de la couronne de Norvège, revenant de Londres se sont passés par train spécial, en gare de La Madeleine, vendredi à 2 h. 50.
Les souverains retournent à Copenhague. M. Bertrand, commissaire de police, se trouvait sur le quai.

L'ARCO-EN-BARCUE

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil Municipal se réunira dimanche 6 janvier en session extraordinaire.
L'ordre du jour ne comprend que deux points:
1. Tramways Lille-Tourcoing; 2. Avia.
2. A l'égard éventuel du terrain du couvent de la Sainte-Union.

WAMBRECHES

NECROLOGIE. — Nous apprenons la mort de M. Jean Cornil, qui fut, pendant de nombreuses années, garde-champêtre. M. Jean Cornille était âgé de 80 ans.

QUENOY-SUR-DEULE

NOMINATION D'UN GARDE-CHAMPÊTRE. — M. Louis Fernin, 24 ans, cultivateur, est nommé garde-champêtre en remplacement de M. Prunet, appelé à d'autres fonctions.

TEMPLERAIS

TENTATIVE DE VOL. — Pendant la nuit, des voleurs ont brisé un sopprial à l'escalier du Père Lachaise, tenu par Mme veuve Bernard.
Dirigés par les bien-nés du chien, ces inconnus, recherchés par la gendarmerie, prirent la fuite.

DOUAI

A LA BOULANGERIE MODERNE

A la suite d'une plainte portée par M. Vancotte, tailleur, rue du Cantelet, administrateur de la Boulangerie Moderne, située rue de Valenciennes, contre deux anciens gérants de cet établissement, une enquête a été ouverte par la police.
Une délégation judiciaire et de nombreux clients de la boulangerie ont été entendus par l'enquêteur.

JEANNE PRIT LA POULE!

Joanne Duprez, femme Hette, pour garnir son porc-monnaie malheureusement trop souvent vide, déroba à M. Delaunoy, rue de Ferin, une magnifique poule qu'elle vendit deux francs à un cabaretier du marché aux poissons.
Procès-verbal lui a été dressé.

TOMBE DE CHEVAL

Marcel Boucherie, brigadier marchand à la gare de Valenciennes, a été tué à bas d'un cheval qui montait dans la cour de la caserne Durille.
Dans sa chute le sous-officier s'est fracturé la jambe droite.
Il a été conduit à l'hôpital militaire.

LE VENTRE DE DOUAI

Pendant la nuit de décembre 1912 on a tué à l'abattoir de Douai 77 bœufs, 23 taureaux, 323 vaches, 247 veaux, 1.005 moutons, 316 porcs et 30 chevaux.

UN SUCÈS DU SPORTING-CLUB

L'équipe première du Sporting-Club douaisien a battu, par huit buts à un, l'équipe première du Club dyonnaisien de St-Denis.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

MARCHIENNES

LES COMMISSAIRES RÉPARATEURS. — Par arrêté du sous-préfet, sont nommés commissaires réparateurs pour 1913: MM. Michel Lubiez, Emile Dussart, Léon Durand, de Marchiennes; Henri Dequembourg, de Rielly; Adolphe Moreau, de Somain.
Suppléants: MM. Emile Fleury, de Marchiennes; Auguste Fartez, de Marchiennes; Alfred Dilleu, de Bouvignies; Auguste Lesoin, de Wandignies.

SIN-LE-NOBLE

LES FUNÉRAILLES DU SOLDAT HARDOUIN. — Les funérailles de Clotaire Har douin, soldat d'artillerie coloniale, mort à l'hôpital de Casablanca, ont eu lieu jeudi, à 4 heures, à l'église de Sin-le-Noble.
Une foule nombreuse y assistait.
Dans le cortège on remarquait les sociétés de gymnastique, la compagnie des sapeurs-pompiers, des délégations des camarades de la classe du défunt et des 18e, 27e et 41e régiments, la musique municipale, l'Amicale Carnot, etc.
Au cimetière, plusieurs discours ont été prononcés.

AMATEUR DE CHARCUTERIE.

— François Laurent, mineur, demeurant rue des Ecoles, à Douai, aime exagérément la charcuterie. Voici quelques jours, il ne put résister au désir de subtiliser quelques saucisses à l'échelle de M. Heroguez, charcutier, rue du Faubourg, à Sin-le-Noble.
Ce geste lui a valu un procès-verbal.

RACHES

LA DISPARITION DE CHANTECIER. — Des amateurs indélicats se sont introduits dans la basse-cour de M. Ferdinand Briquet, journaliste, et ont enlevé un superbe coq de combat valant 15 francs.
La gendarmerie a ouvert une enquête.

FLEURS-EN-ESCRIBIEUX

Grave accident aux fours à coke

EN TOMBANT, UN OUVRIER SE FRACTURE LE CRANE
Un grave accident est survenu aux fours à coke actuellement en construction.
M. Prim, Journalier, était monté sur un échafaudage, lorsque, par suite d'un faux pas, il tomba dans le vide d'une hauteur de trois mètres. Sa tête porta sur le tampon d'un wagon en stationnement et l'infortuné ouvrier se fractura la base du crâne.
Son état inspire les plus vives inquiétudes.

FENAIN

LE PIGEON D'OR. — La société colombophile « Le Pigeon d'Or » a offert auvrière alors en quatrième année et sans avoir même tenté de dérober quoi que ce soit.
La police recherche les auteurs de cette tentative de vol.

REUNION SYNDICALE.

Demain dimanche, à 10 heures du matin, réunion des syndicats avec le concours du citoyen Quintin.

RAIMBAUCOURT

REUNION. — Demain dimanche, 5 janvier, à midi, réunion privée des syndicats avec le concours des camarades Husson et Quintin.
Objet de ces deux réunions: Ratification des décisions prises.

VALENCIENNES

ARRRESTATION

Les agents Fontaine et Dehaene ont arrêté jeudi soir un certain Emile Delcambre, 58 ans, de Lofre, en vertu d'un extrait de jugement le condamnant à trois mois de prison pour vol.
Cet individu a été écroué à la maison d'arrêt.

LE CHEMINEAU

Le gendarmier a mis en état d'arrestation pour vagabondage le nommé François Briouil, 35 ans, sans domicile fixe.
Cet individu a été écroué à la maison d'arrêt.

THEATRE MUNICIPAL

Dimanche prochain 5 janvier, matinée à 2 heures 3/4, Le Comte de Luxembourg, opéra-comique en 3 actes, de Lehar, avec le corps de ballet. Bureaux à 2 h. 14.
Le soir à 7 h. Les Noces de Jeannette, opéra-comique en 1 acte, musique de Massé.
Le spectacle se terminera par la Belle Gabrielle, grand drame en 5 actes et 8 tableaux, par Alex. Duménil, par les Bureaux à 7 heures.

CHEZ LES CULTIVATEURS

La réunion mensuelle du Syndicat des cultivateurs de l'arrondissement se tiendra aujourd'hui samedi 4 janvier, à 3 heures 1/4, salle du Syndicat, place d'Armes, à Valenciennes.

LA PURGE

Les agents Fontaine et Dehaene ont arrêté un nommé Emile Delcambre, 38 ans, de Lofre, qui a purgé une peine de trois mois de prison prononcée contre lui pour vol par le tribunal correctionnel de Douai.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

PROUVY

INCENDIE D'UNE MEULE. — Un incendie qui a duré pendant plusieurs heures a détruit une meule de foin, située au lieu dit « Les Mrais de Wavrechain » et appartenant à cultivateur Armand Verquin.
Les dégâts, qui s'élevaient à 900 fr., sont en partie couverts par une assurance.

FRESNES

LES ACCIDENTS. — Cilly Camille, 39 ans, manoeuvrier aux mines de Thivencelles, a été blessé à la jambe gauche en poussant une balle au fond.
Valentine Dubrulle, 29 ans, servante chez Mme veuve Sautin, a été blessée à la main gauche en travaillant.
M. Roger Demelin, 26 ans, souffleur aux verreries M. Wagnel, s'est coupé à la main droite.
Charles Abraham, 42 ans, débardeur de bateaux au même établissement, s'est fait un effort au côté gauche en soulevant une brossette.

DENAIN

ENFERMEMENT CIVIL. — Demain dimanche, à 2 heures, auront lieu les funérailles civiles du jeune Charles Deudin.
Réunion à la maison mortuaire, cité Leclercq, 207.

VIIEUX-CONDÉ

CONVOI CIVIL. — Demain dimanche, à 11 heures du matin, auront lieu les obsèques purement civiles du citoyen Soudan.
Réunion à la maison mortuaire, chemin à Cailloux.

ETAT-CIVIL DE VIEUX-CONDÉ.

— Naissances: Douot Roger-Henri Joseph, avenue de la Liberté.
— Décès: Barlan Alfred, 63 ans, rue Victor Hugo; Soudant Edmond, 54 ans, chemin à Cailloux.

PAS-DE-CALAIS

SYNDICAT DES BOULANGERS DE LA REGION DE LENS

On nous communique l'ordre du jour suivant:
Le Syndicat de la boulangerie de la région de Lens, qui ne compte pas moins de trois cents membres, réuni en assemblée générale le dimanche 20 décembre à Lens, approuve la vigoureuse campagne menée par la Fédération des groupes commerciaux et industriels du Pas-de-Calais à l'occasion des élections au tribunal de commerce d'Arras.
Sur la proposition de M. Ducrocq, boulanger à Arras, le Syndicat vote en faveur de chaleureuses félicitations à M. Watine-Bronck pour son attitude loyale, courage et énergie pendant les élections.
Le tribunal de commerce d'Arras, le tribunal de Lens, le président, fait voter des félicitations à M. Roy, président de la Fédération, pour son élection à la chambre de commerce de Béthune.

DANES LA MINE.

— Fosse n° 2. — Albert Harcourt, 22 ans, remblayeur, rue Félix-Faure, 34, a eu un doigt de la main droite coupé entre deux cailloux à l'occasion des élections au tribunal de commerce d'Arras.
F. tombant le mineur Mariage Marc, 41 ans, rue de Lille, s'est contusionné au dos.
L'adjoint mineur Masclet Léon, 10 ans, rue de Lille, 111, a eu la main gauche comprimée entre une corde et une poutre.

LES CHOUX D'UNE PIERRE CONTUSIONNÉE

à l'épave du mineur Delatte Edouard, 37 ans, demeurant à Loison.
Fosse n° 4. — François Tréhou, 15 ans, bercheur, demeurant à Eleu, a été tamponné par une berline qui l'a blessé au bras.

ETAT CIVIL DE LENS.

— Naissances: — Panchet René, rue de Béthune, 20; Belle-Etoile Gisèle, rue de France, 25; Vasseur de Coche Marie, rue de la Motte.
— Décès: — Comin Florimond, 77 ans, époux de Coche Marie, rue de la Motte.

CES SACRES GOSSÉS.

— Une automobile conduite par M. Carpentier, de Lille, passait route de Béthune quand soudain le pare-brise vola en éclats qui, heureusement, n'atteignirent pas le chauffeur. Celui-ci stoppa, sauta de son siège et ne tarda pas à rejoindre deux gosses qui fuyaient à toutes jambes. C'était eux qui venaient de lancer contre l'auto une pierre qui n'avait que trop bien atteint le but.

CONFISÉS À LA PIERRE CONTUSIONNÉE

Confisés à la pierre contusionnée à l'épave du mineur Delatte Edouard, 37 ans, demeurant à Loison, ont été les deux fils de l'objet d'un procès-verbal dont leurs parents paieront les frais.

LES STRENNES DES PAUVRES.

Le bureau auxiliaire de la Banque de France vient de remettre au bureau de bienfaisance de Lens une somme de 50 francs.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS

— Demain dimanche, à 11 heures, se réunira à l'hôtel de la Mairie, pour la remise des médailles aux anciens combattants, de la médaille commémorative de la campagne 1870-71.
Les médailles de la médaille se réuniront à l'Alcazar, où viendra les préfère la Fanfare municipale. Le cortège se rendra d'abord à l'hôtel des pompiers, puis à la mairie, pour signer le préau de l'école Car pau où le citoyen Basly, entouré des membres du conseil municipal procédera à la remise des médailles.

LA FÊTE DE LA CÉRÉMONIE.

— La fête de la cérémonie, les anciens combattants se rendront au cimetière pour déposer une couronne au pied du monument élevé aux enfants de Lens morts pour la Patrie.
A 2 heures, banquet.

ARRRESTATION.

Le gendarme de service à la gare, remarquant les allures bizarres d'un individu porteur de deux sacs, lui demanda ce qu'ils contenaient. L'homme, qui était d'allures copieusement ivre, répondit par des injures puis se jeta à une scène bruyante à laquelle le gendarme n'fit rien de l'arrêter.
Le poivrot tapareur, qui se nomme Alphonse Vandepoort, a été déféré au Parquet.

FOUQUIERES-LEZ-LENS

AVIS AUX FUMEURS.

Les fumeurs sont invités à se présenter à la mairie pour retirer leur carte.
Ils sont avisés qu'à défaut de cette carte, tout le café est fixé à 0 fr. 10, les nobles-jours pas de tabac.

RÉPARTITION PAR DÉBITS DE TABAC:

1. Débit de M. Bourlet, — Rue de l'Église, rue du Cornet, rue de l'Arbre-Dieu, rue du Calvaire, rue des Agaches, rue d'Harnes, rue aux Poissons, route de la Fosse n° 7, cité de la Fosse n° 4, chemin de Bois.
2. Débit Dassoigne Remy — Rue de Billy, rue de Montigny, rue du Château, rue de la Motte, Vieux-Corons (deux premiers groupes).
3. Débit Delambre Alphonse. — Trois groupes des corons de la Fosse n° 6, rue des Briques, rue de l'Église, rue de la Motte, rue de la Motte, deux derniers groupes du Transvaal, la Sourbe ter et se groupe, route Nationale, le Quart de six heures.

VOL DE POULES.

Dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier, des malfaiteurs se sont introduits dans le poulailler du mineur Henri Léveque, demeurant cité du Tilleul, et ont fait main basse sur quatre poules et un coq. Plaintes a été portée à la gendarmerie.

BILLY-MONTIGNY

LES VOLS DU NOUVEL AN. — A Fouquieres-lez-Lens, dans la nuit du 31, le poulailler de M. Léveque a été entièrement dévalisé.
Dans la même nuit, à Billy-Montigny, le poulailler de M. Alexis Noisier a subi le même sort.

UN CABARET DE LA MÊME LOCALITÉ.

Un cabaret de la même localité, rue Emile-Zola, occupé anciennement par M. Leroy, appartenant au brasseur Breuvart, a été dévalisé de sa pommé à bière et de ses tuteurs.
Un autre cabaret de la cité, occupé anciennement par M. Mathis, appartenant à M. Gourlet, a été dévalisé également de sa pommé et de ses tuteurs.

DANS LA SOIRÉE DU 1^{er} JANVIER.

Une bouteille de liqueurs a été enlevée du magasin de M. Bourges.
Deux casquettes ont été enlevées de la chapellerie Clérisse.
Une paire de sabots du magasin de M. Pinchon.

ARRRESTATION.

Sur mandat d'arrêt du parquet de Béthune, la gendarmerie de Billy-Montigny a mis en état d'arrestation le nommé Marré-Louis, 15 ans, pour vol.

ETAT DEMOGRAPHIQUE DU 2^e SEMESTRE DE 1912.

— Recensement d'état civil. 1. — Mariages, 35. — Divorces, 1. — Reconnaissances, 3. — Naissances, 118. — Décès, 4. — Décès, 40. — Total, 21.

REMERCIEMENTS.

— La société de secours mutuels « La Fraternité » a eu son 28^e chef de séance. Entrant en coup de section au Cinéma des Familles ainsi que le public pour la soirée cinématographique qui a été donnée au profit de sa caisse et qui a produit la somme de 97 francs nets.

UN AUDACIEUX FILOU.

Un gendarme recherche activement un individu qui, le jour l'an, a imaginé d'aller faire ses provisions à bon compte. Entrant en coup de section au Cinéma des Familles ainsi que le public pour la soirée cinématographique qui a été donnée au profit de sa caisse et qui a produit la somme de 97 francs nets.

MAIS, BIEN MAL ACQUIS NE PROFITE GUÈRE.

Notre homme venait d'acheter par le même procédé une paire de sabots chez M. Pinchon épicer, rue Carnot, quand M. Pinchon arriva assez tôt pour l'arrêter. Poursuivi, le voleur abandonna en route tout son butin.
Ainsi allé, il courut tellement vite qu'il ne put le rattraper.

LES VOLEURS DE PLOMB.

Dans deux cabarets de la même localité, le premier situé rue Emile-Zola et appartenant à M. Gourlet, des voleurs se sont introduits et ont enlevé les pennes à bière et les tuyaux.
La gendarmerie enquête.

ŒUVRE DE BIENFAISANCE.

Tous les vrais camarades patriotes de venir en aide à un ouvrier dans la nécessité sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu demain dimanche à midi précis chez le citoyen Henri Leclercq, rue Pasteur, qui aura lieu en vue de l'organisation d'un bal au profit de Charles Leclercq, dit « Chacal ».

INSCRIPTION DES COMMISSAIRES.

— La liste des commissaires sera envoyée à la mairie et les cartes seront mises en vente à partir de mardi soir.

A LA BOULANGERIE COOPÉRATIVE OUVRIÈRE.

Le conseil d'administration de la Boulangerie coopérative ouvrière se réunira demain dimanche, à dix heures et demie, au magasin de la rue du Halage, pour le vote de son ordre du jour habituel.

PARTI SOCIALISTE.

Le groupe n° 1, dont le siège est chez Louis Cresson, se réunira aujourd'hui samedi, à six heures du soir, pour la régularisation des cartes du parti et pour l'étude de questions diverses.

TOMBOÏA.

Voici la liste des numéros gagnants de la tombola organisée par la société « Les Estrenes » d'Henri-Littard et dont le tirage a eu lieu le 25 décembre dernier: